

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 30 mai 2014.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 19 et 20 mai 2014.**

**2014 R. 31 G** - Désignation de représentantes du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission de médiation relative au droit au logement opposable.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 6 mai 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente,

Délibère :

Sont désignées pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission de médiation relative au droit au logement opposable :

Titulaire :

Mme Léa FILOCHE.

Suppléantes :

Mme Valérie LACOUR,  
Mme Agnès GUERIN BATTESTI,  
Mme Caroline DELIGNY,  
Mme Christine CAZAUX.